

NOTE D'INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

Au sens de l'art. 13 du décret législatif du 30 juin 2003, n°196

« Code en matière de protection des données personnelles »

Madame, Monsieur, nous vous informons que :

- a) les données personnelles qui vous sont demandées et que vous mettez à notre disposition (ce qui est défini par la loi comme le « traitement des données personnelles ») sont indispensables pour :
- obtenir les prestations de prévention, diagnostic et rééducation dont vous avez besoin (et au service sanitaire pour accomplir les formalités administratives et pour surveiller et évaluer dans le temps la conformité des services sanitaires) ;
 - protéger la sécurité des autres personnes et de la collectivité ;
 - permettre la recherche statistique et épidémiologique ;
 - obtenir les services dont vous avez besoin à travers la communication électronique, par exemple entre médecins du territoire et spécialistes (ex. : prises en charge et/ou demandes de prestations, prescriptions pharmaceutiques, certifications, rapports diagnostiques, lettres de sortie de l'hôpital, prestations d'assistance à domicile intégrée, traitements anticoagulants oraux, transmission à distance de rapports et/ou d'images médicales, etc.) ;
 - participer à la recherche scientifique et à l'expérimentation clinique (seulement après votre accord suite à une information appropriée) ;
 - permettre, si nécessaire, la sauvegarde de l'organisme.

Vos données seront traitées et utilisées à travers les outils informatiques (ordinateurs) ou en version papier, mais leur sécurité et confidentialité seront toujours garanties ;

- b) la communication de vos données personnelles est obligatoire pour pouvoir bénéficier des soins de santé. Votre refus du traitement de ces informations comporte l'impossibilité de recevoir les prestations sanitaires (à l'exception des traitements urgents et des traitements établis par l'autorité publique).
En cas d'hospitalisation, vos données personnelles et le service où vous êtes hospitalisé seront communiqués aux centres d'information pour faciliter l'accès aux services par les visiteurs ; si vous n'êtes pas d'accord, vous pourrez, lors de chaque hospitalisation, exprimer votre désaccord et refuser la mise à disposition de ces informations ;
- c) votre refus de fournir les données personnelles qui vous sont demandées (état civil, proposition médicale éventuelle, carte d'assuré social, carte d'exonération, revenu, si prévu) comporte, selon les cas, l'impossibilité de recevoir les prestations sanitaires dont vous avez besoin et/ou les avantages économiques prévus par les normes en matière de coparticipation aux dépenses de santé ;
- d) les informations relatives à votre état de santé ne peuvent pas être diffusées ; ces informations ne peuvent être communiquées que dans les cas prévus par la loi et pour les objectifs énoncés au point a) ;
- e) à tout moment, vous pourrez demander s'il existe des données qui vous concernent et demander qu'elles soient mises à votre disposition sous forme lisible ; vous pourrez aussi recevoir des informations sur l'utilisation des vos données personnelles, demander l'effacement, la transformation sous forme anonyme et le blocage des données traitées en violation de la loi. Si vous le souhaitez, vous pourrez aussi demander leur mise à jour, rectification et intégration. Enfin, pour des raisons légitimes, vous pourrez vous opposer, en tout ou en partie, à la collecte et à l'utilisation de vos données personnelles, même si elles sont pertinentes au but de la collecte.
Pour connaître la façon d'exercer vos droits, vous pourrez vous adresser au Service chargé des relations avec le public - auprès du Centre pour les services sanitaires, Viale Verona 38100 Trento (Tél. : +39 0461/904172 – Fax : + 39 0461/904170 – e-mail: urp@apss.tn.it). Le Service transmettra vos demandes au responsable du traitement des données qui vous intéressent ;
- f) le « titulaire du traitement des données » communiquées est l'Agence Provinciale pour les Services sanitaires, dont le siège se trouve via Degasperri, 79 - 38100 Trento.

Le directeur général de l'Agence Provinciale pour les Services sanitaires